



**RILLIEUXLAPEPE.FR**

# QUE FAIRE DE MON SAPIN APRÈS LES FÊTES ?

ENVIRONNEMENT

29/12/2021

Entre le 5 et le 19 janvier, recyclez votre sapin en le déposant dans un des 6 points de collecte mis en place par la Ville.



## LES POINTS DE COLLECTE

---

Seuls les sapins naturels avec ou sans socle en bois (croix, buchette...) et les sacs ("Handicap International", bruns clairs à amidon de maïs, "ok

compost") sont acceptés.

**Ne sont pas acceptés : tous les autres sacs (exemple : sacs en plastique), les sapins en plastiques, les sapins naturels floqués, les guirlandes et autres décorations, les pots en plastique ou en terre.**

- Square des Églantines, au bord de la rue d'Oslo, derrière la place Maréchal Juin.
- Sur l'espace vert situé à proximité de la place du marché des Alagniers.
- Dans l'angle de la place du Château, à la Roue.
- Sur le zébra du parking situé 14, route de Genève, à côté de la pharmacie.
- Place Jean Popperen, entre le square "Planète des grenouilles" et la rue de l'école à Vancia.
- Sur le parking du centre nautique Origami, devant le boulodrome.

*Les sapins peuvent aussi être déposés à la déchèterie, route de Fontaines, du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, le samedi de 9 à 17 heures et le dimanche de 9 à 12 heures. Fermée les jours fériés.*

[+ D'infos sur le site de la Métropole](#)

## LE REPLANTER

---

Vous avez acheté un sapin en pot ou en motte ? Replantez-le ou rempotez-le en extérieur afin qu'il vous resserve l'année prochaine !

**VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE**  
Hôtel de ville - 165, rue Ampère  
69140 Rillieux-la-Pape

<https://www.rillieuxlapape.fr/actualites-20/que-faire-de-mon-sapin-apres-les-fetes-13510.html?cHash=719b8b2c62af3acc1eacabc3a1389b41>